



Montreuil, le 14 juin 2018

TITULARISATION DES CONTROLEURS STAGIAIRES 2018

UNE GRANDE PREMIERE

Pour la première fois, la Note Administrative Pédagogique (NAP) entraîne un licenciement ;

Les élu,es et expert,es CGT présent,es à la CAPN de titularisation du 13 juin 2018 n'en ont pas cru leurs oreilles.

Alors que la moyenne des notes des épreuves professionnelles était supérieure à 10, la NAP (4/20) ne laissait aucune marge de manœuvre pour un stagiaire qui sera licencié.

Alors que la décision semblait faire consensus, la CGT, face à cette première dans l'histoire des titularisations s'est insurgée.

Elle a réaffirmé sa revendication de supprimer cette NAP, et a déclaré que cette scandaleuse décision ferait jurisprudence.

Oui ! A partir d'aujourd'hui, une équipe pédagogique peut mettre un stagiaire en situation de licenciement en toute légalité parce qu'il ne correspond pas aux standards attendus par l'administration.

La CGT ne manquera pas de demander des comptes et exigera que les critères et les « grilles d'évaluation » permettant d'établir la NAP soient rendus publics afin que les stagiaires sachent sur quoi on les évalue et que plus jamais on licencie dans l'opacité.